

Conseil de Quartier Grand Centre

Compte rendu de la séance du mardi 21 avril 2026 à 18h

Etabli à partir des notes prises par Madame Diarrafa DIALLO et Monsieur Yannh POLANI

1. Participants

Municipalité :

Madame Diarrafa DIALLO (Adjointe de quartier Grand Centre)

Monsieur Yannh POLANI (Collaborateur cabinet de Monsieur Le Maire Rolin CRANOLY)

Les Conseillers de quartier : Madame PAINEAU Karine, Monsieur DUPRAZ Hervé, Monsieur GARNIER Jean-Louis, Monsieur GENICHON Pierre, Madame HEBEL Juliette, Madame PELAS Marie, Monsieur REDON Francis, Monsieur PINVIN Franck

Participants excusés :

Madame SULLI Laura (a transmis un compte-rendu écrit qui a été lu en séance)

Monsieur COLIN Stéphane

Monsieur CREACHEADEC Vincent

Monsieur ROUSSEL Johnny

Madame CADIOT Nathalie

Absences :

Madame BOUTALEB Meriem, Madame TLIDJANE Souad, Monsieur MARCHAND Frédéric,
Monsieur FAZILLEAU Laurent

Pour rappel : Le Conseil de quartier est un lieu d'information et de réflexion sur la vie du quartier.

Il est force de proposition et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier.

Le Conseil de Quartier est consulté sur les projets ayant un impact sur le quartier ou sur la Ville.

Le Conseil de Quartier peut exercer un droit d'alerte et interpeller le Maire sur un problème concernant le quartier.

2. Introduction et Renouvellement du Conseil de Quartier

La séance s'ouvre sur un point d'information concernant l'organisation et l'avenir des conseils de quartier. Il est rappelé que la ville compte désormais quatre conseils de quartiers avec quatre adjoints référents.

Cette réorganisation n'a pas entraîné de modification au sein des quartiers.

Le processus de renouvellement des conseils a été clarifié. Il est annoncé que le mandat actuel des conseillers est prolongé jusqu'en janvier 2027. Un appel à candidatures sera lancé en amont de cette échéance via les canaux de communication de la ville début septembre 2026. Les membres actuels souhaitant poursuivre leur engagement pourront se représenter.

Information : Le renouvellement du conseil de quartier n'aura pas lieu avant **janvier 2027**. Les membres actuels restent en fonction jusqu'à cette date.

Nomination d'un référent du cabinet du maire

Les participants ont souligné la nécessité d'améliorer le suivi des actions engagées ainsi que la coordination entre les conseils de quartier et les services municipaux.

Dans ce contexte, la municipalité a décidé de nommer un référent au sein du cabinet du maire. Monsieur Yannh POLANI est désigné pour assurer cette fonction.

Ses missions consisteront à suivre les actions de chaque conseil de quartier, à faire le lien avec les services municipaux, à favoriser la coordination entre les différents conseils et à veiller à la bonne prise en compte des problématiques soulevées.

Cette décision vise à renforcer l'efficacité des conseils de quartier, à accélérer la mise en œuvre des propositions et à améliorer la circulation de l'information entre les acteurs concernés.

3. Bilan du Mandat Actuel

Les conseillers de quartier ont dressé un bilan collectif de leur mandat, en soulignant les réussites, les difficultés. L'objectif était de faire un retour d'expérience constructif pour identifier les axes d'amélioration.

Le bilan général est jugé positif par les membres présents. La dynamique de groupe est décrite comme stable et constructive, malgré un noyau de participants souvent identique. Un conseiller souligne la richesse du conseil : *"on arrive à avoir des points de vue différents. Parfois divergents, parfois complémentaires... ça apporte aussi, je pense, le fait que le groupe arrive à sortir des idées, à cogiter."*

Les diagnostics en marchant sont cités comme une action particulièrement utile pour identifier les problèmes sur le terrain, même si la résolution de ces derniers reste un défi. La

liberté de parole et la bienveillance au sein du groupe sont également mises en avant comme des points forts.

Cependant, plusieurs difficultés récurrentes sont identifiées. Un sentiment d'impuissance peut être ressenti par les conseillers face à des problèmes persistants, majoritairement liés (dépôts sauvages, trottinettes, stationnement anarchique). La lenteur des processus administratifs, notamment lorsque les compétences relèvent d'autres instances comme le département ou Grand Paris Grand Est, est également une source de découragement.

En conclusion, le conseil a été un espace d'échanges riche et a permis de faire remonter de nombreux sujets.

4. Pistes d'Amélioration pour le Futur Mandat

La discussion s'est ensuite orientée vers des propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité du conseil de quartier lors du prochain mandat. Trois axes principaux ont émergé.

Communication et Visibilité

Les conseillers ont souligné que l'utilité du conseil reste "parfois peu lisible pour les habitants". Pour y remédier, plusieurs suggestions sont faites :

- **Améliorer la communication sur les suites données** aux sujets abordés.
- **Rendre visible les conseils de quartiers** lors d'événements de quartier (fête des vendanges, etc.) pour aller à la rencontre des habitants.
- **Établir un calendrier annuel des rencontres** pour faciliter la mobilisation.

Gestion de l'Absentéisme

L'absentéisme a été identifié comme un problème majeur, nuisant à la dynamique et monopolisant des places qui pourraient être occupées par des citoyens motivés. Un membre déplore : « *c'est dommage qu'en fait, il y ait des personnes souvent absentes au sein du conseil de quartier [...] on est toujours moins de 10 [...] au final 5 places de perdues pour des personnes qui seraient volontaires.* »

Plusieurs solutions ont été débattues pour le prochain mandat :

- **Appliquer plus strictement le règlement intérieur**, qui prévoit des mesures en cas d'absences répétées.
- **Instaurer un contact proactif** (par l' élu ou le cabinet du maire) avec les membres absents pour comprendre les raisons de leur absence et leur proposer de céder leur place.
- **Mettre en place une feuille de présence systématique** pour formaliser le suivi.
- **Intégrer un questionnaire de motivation** ou des questions sur la disponibilité lors du processus de candidature pour s'assurer de l'engagement des futurs membres.

- Mise en place d'un processus pour gérer l'absentéisme.

Contexte : Le constat d'un absentéisme chronique qui affaiblit le conseil.

Proposition : Il est convenu qu'un processus plus formel et proactif sera mis en place pour le mandat débutant en 2027. Il consistera à appliquer le règlement concernant les absences, à contacter les membres non-participants et à officialiser le suivi via des feuilles de présence.

Responsable : L'organisation de ce processus sera à définir par la municipalité (cabinet du maire / élus référents).

Structuration des Réunions et Suivi des Actions

Pour contrer le sentiment de frustration et d'inefficacité, les membres ont proposé de mieux structurer leur travail. Les idées suivantes ont été avancées :

- **Établir des ordres du jour** et thématiques pour éviter la dispersion.
- **Désigner un secrétaire de séance** à tour de rôle pour formaliser la prise de notes.
- **Créer des partenariats directs** avec les instances externes (Département, Grand Paris Grand Est) pour traiter les sujets qui ne relèvent pas de la compétence municipale.

6. Points Abordés en Question Diverses

La dernière partie de la réunion a été consacrée à divers sujets et préoccupations d'habitants et de conseillers de quartier.

Sécurité Routière et Voirie

La dangerosité de certains axes et l'état de la voirie reste une préoccupation majeure.

- **Passages piétons :** De nombreux passages piétons sont signalés comme effacés, (notamment sur l'avenue Jean Jaurès où se trouve le commerce d'alimentation « coccinelle ») et aux abords de la gare. Cette situation est jugée particulièrement dangereuse.

Le service technique a été sollicité à ce sujet. Une analyse de la situation du marquage au sol sur le secteur de la gare du centre-ville a été réalisée dès le lendemain.

Un point avec le service voirie de la mairie doit être fait afin de vérifier si des travaux ne sont pas prévus sur ces emplacements.

Si aucune intervention n'est programmée, il procédera à l'établissement et à la planification des travaux de reprise.

- **Vitesse excessive :** La demande d'installation de radars, notamment pédagogiques, est réitérée pour lutter contre la vitesse.

Propreté et Incivilités

Le thème de l'incivisme est revenu avec force, se concentrant sur la propreté.

- **Mégots de cigarette :** L'accumulation de mégots devant certains commerces, comme le café bar et le bar tabac que se trouve aux sorties de la gare du centre est dénoncée. La discussion a porté sur la responsabilité (commerçant vs civisme des clients) et le manque de cendriers.

- **Déchets dans les parcs** : Le parc du bois de l'étoile est cité comme un lieu où les déchets (canettes, emballages) s'accumulent, en l'absence de poubelles.

Proposition de conseil de quartier : Face à la persistance des dépôts sauvages et à la nécessité de renforcer la sensibilisation des habitants aux enjeux de propreté urbaine, le conseil de quartier souhaite mobiliser les citoyens autour d'une action concrète et collective. Ils souhaitent organiser une journée de type « *Clean-up Day* », consistant en une opération de ramassage des déchets dans un périmètre défini du quartier, avec la participation des habitants, associations locales et acteurs de proximité.

Problématique des Locations de Courte Durée (type Airbnb)

Un nouveau sujet de préoccupation a émergé : la multiplication des locations de type Airbnb et leur utilisation pour des activités illégales ou générant des nuisances (fêtes, prostitution). Un cas récent aux "Floralie" a été rapporté.

Projets d'Urbanisme et Besoins d'Information

Les membres ont exprimé un besoin d'information sur les grands projets d'urbanisme en cours et à venir (réaménagement de la place Foch, projet l'îlot cœur de ville). Ils se sentent démunis pour répondre aux questions des habitants et souhaitent être associés. Il est demandé qu'un point d'actualité sur les projets majeurs soit fait régulièrement lors des réunions du conseil.

Prochaine réunion : Une option a été posée pour le **mardi 30 juin 2026 à 19h00**. Cette date reste à confirmer.